

CATECHISME DE RADIO-OUEST FRANÇAISE

1. Q. Qu'est-ce que le projet de postes privés français dont il est question depuis quel que temps?
R. Ce projet consiste à bâtir des postes émetteurs qui émettront des programmes français que nous voulons.
2. Q. Qui bâtira ces postes?
R. Les Canadiens français de l'Ouest.
3. Q. Avec quel argent?
R. Avec leur propre argent.
4. Q. Pourquoi faut-il que nous fournissions de l'argent pour avoir des programmes français?
R. Parce que nous ne pouvons pas en obtenir assez autrement.
5. Q. Comment se fait-il que Radio-Canada ne nous donne pas assez de programmes français?
R. Parce que Radio-Canada veut plaire à la majorité des gens qui habitent l'Ouest et que la majorité ne veut pas entendre de programmes français.
6. Q. Mais si nous avons des postes privés qui donnent du français n'importe quand dans la journée, il y en aura d'autres que nous qui entendront des programmes français?
R. Oui, mais ceux-là seuls qui veulent les entendre; les autres n'aurent pas besoin de les écouter.
7. Q. Ils ne sont pas obligés de les écouter puisqu'il y a beaucoup de postes à leur portée, qui tous ne donnent que des programmes anglais?
R. Ce n'est pas la même chose. Quand le poste de Radio-Canada donne du français, ils se plaignent qu'on leur fait payer une license pour des programmes qu'ils ne peuvent pas comprendre et ils disent qu'on veut leur imposer du français.
8. Q. Est-ce que nous ne payons pas nos licenses nous aussi?
R. Oui, mais on nous dit que nous comprenons tous l'anglais et que par conséquent ce n'est pas la même chose.
9. Q. Est-ce que le fait de payer nos licenses de devrait pas nous donner droit d'avoir plus de programmes français de Radio-Canada?
R. En toute équité, oui. Mais nous ne sommes qu'un petit nombre et alors nous ne comptons pas vis-à-vis de la masse.
10. Q. Mais ne sommes-nous pas dans un pays bilingue?
R. Assurément. Mais les autres ne veulent pas l'admettre et ils espèrent bien qu'un jour nous ne parleront plus le français.
11. Q. Qu'est-ce qui reste à faire alors?
R. Construire nos propres postes, où nous serons les maîtres. Nous avons essayé tout le reste et, si ce que nous avons présentement est mieux que rien, ce n'est pas assez pour nos besoins.
12. Q. Est-ce que des postes français nous aideront beaucoup?
R. Bien sûr! Ils nous aideront bien au delà de ce que nous pouvons imaginer. Car la radio anglaise nous anglicise rapidement. C'est un ennemi contre lequel il faut qu'on se batte avec les mêmes armes.

13. Q. Est-ce qu'ils nous aideront aussi dans notre foi?
R. Enormément. La grande majorité des programmes anglais nous entraînent à croire que la vie est une partie de plaisir où tout est permis. Au contraire, les quelques programmes français que nous avons actuellement, à Radio-Canada, sans prêcher, se déroulent dans une atmosphère chrétienne.
14. Q. Est-ce que le projet de postes privés canadiens-français pour l'Ouest a été sérieusement étudié?
R. Oui. Déjà en 1941, des gens des trois provinces de l'Ouest se sont mis à l'étudier.
15. Q. Qui a jeté la première idée?
R. Ce sont des dirigeants, de Radio-Canada, qui étaient fatigués de nos réclamations et qui nous disaient que la seule solution à notre problème était d'ériger nos propres postes.
16. Q. Pourquoi n'a-t-on pas immédiatement donné suite à cette idée?
R. Parce que les gens qui étudiaient la chose ne pouvaient pas voir comment la réaliser sans l'aide de l'extérieur.
17. Q. Qu'est-ce qui a remis la chose sur le tapis?
R. La promesse de nos frères de l'Est de nous aider comme ils l'ont fait en 1942 pour la presse acadienne.
18. Q. Qu'est-ce qui a été fait alors?
R. Il y a eu d'octobre 1943 à mars 1944 trois réunions inter-provinciales, des voyages d'étude et des délégations à Ottawa.
19. Q. Qu'en est-il sorti?
R. Les trois provinces ont fondé une société interprovinciale nommée "Radio-Ouest française" à laquelle ils ont confié la tâche de pousser l'étude du projet et de faire les démarches nécessaires à Ottawa.
20. Q. Quelles sont ces démarches?
R. La présentation de demandes de quatre permis pour ériger quatre postes dans l'Ouest.
21. Q. Où seraient érigés ces quatre postes?
R. Un à Saint-Boniface, Man.
Un à Gravelbourg, Sask.
Un à Prince-Albert, Sask.
Un à Edmonton, Alta.
22. Q. Pourquoi deux postes en Saskatchewan?
R. Parce que, dans cette province (63,000 milles carrés) la superficie habitée est beaucoup plus considérable que dans les deux autres provinces -- trois fois plus qu'au Manitoba (21,000 milles carrés) un tiers de plus qu'en Alberta (42,000 milles carrés).
23. Q. Mais les Canadiens français ne couvrent pas toute la superficie habitée de la Saskatchewan.
R. Pardon, sauf dans le centre, ils habitent à peu près toute cette superficie. Au Manitoba au contraire, 40,000 (des 53,000 Canadiens français habitent dans un rayon de 50 milles; en Alberta, les quatre-cinquième de la population habitent dans la partie nord de la province.

24. Q. Radio-Ouest française a-t-elle recouru à des hommes compétents pour son travail?
R. Oui. Et ce n'est que quand ces hommes ont affirmé que l'entreprise était viable qu'on a fait les démarches nécessaires à Ottawa.
25. Q. Où est rendu le projet aujourd'hui?
R. Le permis a été accordé pour la construction de Radio-Saint Boniface; ceux pour les trois autres ont été différés.
26. Q. Pourquoi ont-ils été différés?
R. Parce que, à cause de la guerre, il est impossible de trouver le matériel requis pour ériger quatre postes tandis qu'il est possible d'en trouver pour ériger un seul poste.
27. Q. Quand le poste de Saint-Boniface sera-t-il érigé?
R. Aussitôt que le matériel aura été acheté et installé.
28. Q. Est-on sûr d'obtenir les trois autres permis après la guerre?
R. Aussi sûr qu'on peut être de toutes choses ici-bas.
29. Q. Comment cela?
R. D'une part, parce que l'octroi du permis de Saint-Boniface crée un précédent contre lequel on ne pourra rien opposer: ce qui a été accordé à une province ne pourra pas être refusé aux autres; d'autre part parce que nous aurons alors tout l'argent nécessaire à l'érection des trois autres postes.
30. Q. Combien d'argent faut-il pour construire un poste?
R. L'installation d'un bon poste de 1,000 watts coûte environ \$35,000.00.
31. Q. Est-ce que des postes de 1,000 watts sont assez puissants?
R. Tous les postes commerciaux de l'Ouest, à l'exception de ceux de CKY Winnipeg et Calgary sont des postes de 1,000 watts.
32. Q. Est-ce que nos postes de 1,000 watts auront un rayonnement aussi satisfaisant que les postes commerciaux?
R. En général oui. Cela dépendra cependant de la fréquence attribuée à chacun.
33. Q. Sur quelles fréquences fonctionneront nos postes?
R. Les suivantes ont été réservées:
Radio-Saint-Boniface: 1250 Kc
Radio-Gravelbourg : 940 ou 1280 Kc
Radio-Prince-Albert : 1570 Kc
Radio-Edmonton : 1590 Kc
34. Q. Et si ces fréquences ne donnent pas un bon rendement?
R. Les postes pourront faire des démarches pour en obtenir de meilleures, comme cela se fait communément.
35. Q. Combien cela coûte-t-il pour exploiter un poste de 1,000 watts?
R. Environ \$12,000.00 par année pour un horaire de 6 heures.
36. Q. Comment nos postes se procureront-ils \$12,000.00 par année?
R. En vendant leurs programmes à des maisons commerciales comme le font tous les postes y compris ceux de Radio-Canada.

37. Q. Les maisons commerciales anglaises achèteront-elles nos programmes?
R. Assurément car l'annonce paie toujours.
38. Q. A quelles maisons commerciales nos postes vendront-ils nos programmes?
R. A des maisons canadiennes-françaises et à des maisons anglaises.
39. Q. Quel intérêt auront les maisons anglaises à vendre des programmes?
R. Solliciter la clientèle canadienne-française.
40. Q. Réussirons-nous à trouver dès le commencement, assez d'acheteurs de programmes?
R. Non. De l'avis des gens qui s'y connaissent, il faudra trois ans pour se bâtir une clientèle raisonnable.
41. Q. Comment nos postes vivront-ils durant ces trois premières années?
R. Avec un capital d'exploitation qui sera compris dans l'objectif total de la souscription.
42. Q. Le taux des annonces sera-t-il le même à nos postes qu'aux postes anglais?
R. Les hommes de métier régleront ce taux d'après les données d'affaires. Plus nos gens s'intéresseront à nos programmes, et fourniront une clientèle intéressante, plus le taux augmentera.
43. Q. Les postes qu'il est question de construire seront-ils des postes français?
R. Oui, nos postes n'irradieront que des programmes français, sauf occasionnellement, en ce qui concerne des programmes de propagande religieuse ou canadienne-française.
44. Q. Pendant combien d'heures nos postes irradieront-ils chaque jour?
R. Au début, durant 6 heures réparties comme suit:
Environ 1 heure au matin.
Environ 1 heure à midi.
Environ 4 heures dans la soirée.
45. Q. Nous n'aurons donc pas de programmes toute la journée?
R. Pas au début. Mais au fur et à mesure où les revenus augmenteront, nos postes ajouteront de nouveaux programmes à leurs horaires.
46. Q. Quel sera le genre des programmes irradiés par nos postes?
R. L'horaire quotidien sera composé en majeure partie des programmes les plus intéressants qui seront irradiés dans la province de Québec. Des programmes de réalisation locale auront une place de choix dans toute la mesure du possible.
47. Q. Nos quatre postes formeront-ils un réseau?
R. Pas à proprement parler, car la location des lignes téléphoniques d'un poste à l'autre est trop élevée pour nos moyens; ce seront cependant, pour la plus grande partie, les mêmes programmes qui passeront aux quatre postes, par le moyen de disques.

48. Q. Aurons-nous des nouvelles à nos postes?
R. Oui, déjà une agence de presse nous a fait des offres intéressants; il sera possible à chaque poste de donner chaque jour deux courts bulletins et un radio-journal tout à fait au point.
49. Q. Les artistes canadiens-français de l'Ouest seront-ils employés par nos postes?
R. Oui, nos postes leur offriront l'occasion de faire valoir leurs talents de préférence à tous les autres.
50. Q. Ces artistes seront-ils rétribués?
R. Assurément, en rapport avec leur talent reconnu et les honoraires versés habituellement par les autres postes.
51. Q. Quelle sera la part des talents locaux aux horaires de nos postes?
R. Elle dépendra des revenus disponibles et du nombre d'artistes sur lesquels on pourra compter. Au début, cette part sera très restreinte mais elle augmentera avec les années.
52. Q. Qui agiront comme gérants des postes?
R. Des gens du métier que les directeurs des postes employeront.
53. Q. Où trouvera-t-on des ingénieurs, annonceurs et autres employés pour nos postes?
R. Les directeurs des futurs postes recherchent actuellement des personnes possédant les aptitudes nécessaires pour les diriger vers ces ouvertures. Ils leur fourniront l'occasion de faire un stage opportun dans les postes de la province de Québec pour parfaire leur préparation.
54. Q. Ces employés seront-ils choisis dans l'Ouest?
R. Oui, du moment qu'ils s'en présentent avec toutes les aptitudes et qualités désirables.
55. Q. Ces employés seront-ils rétribués convenablement?
R. Ils seront rétribués selon l'échelle des salaires en vigueur dans leur profession.
56. Q. Quel est l'objectif total de la souscription?
R. \$250,000.00. Chacune des provinces s'engage à recueillir au moins \$35,000.00 et la différence sera recueillie dans l'Est, comme cela s'est fait en 1943 pour la presse acadienne.
57. Q. Est-ce que l'argent recueilli dans les trois provinces formera un capital commun servant aux quatre postes?
R. Non. Il a été décidé que l'argent recueilli dans chacune des trois provinces servira à l'entreprise provinciale.
58. Q. Mais chaque province, ou au moins toutes les provinces pourront-elles recueillir un capital suffisant pour construire et exploiter sa propre entreprise?
R. Ce n'est pas probable. Aussi l'argent qu'on recueillera dans l'Est sera-t-il distribué à chacun des quatre postes selon ses besoins particuliers.
59. Q. Qui fera cette distribution de fonds?
R. Le Comité Permanent de la Survivance en Amérique ou l'organisme représentatif que le Comité nommera à cet effet.

60. Q. Les gens de l'Est qui contribueront à l'entreprise auront-ils quelque contrôle sur nos postes?
R. Il semble que le seul contrôle qu'ils désirent avoir c'est que leur argent soit confié à des organismes permanents et responsables pour que l'oeuvre soit assurée.
61. Q. Comment cela sera-t-il assuré?
R. Cela dépend des provinces. Dans chacune des provinces, l'Association est reconnue, à l'intérieur et à l'extérieur, comme offrant toutes les garanties désirables de permanence et d'efficacité parce qu'elle est formée de tous les Canadiens français de la province.
62. Q. Par quels moyens pouvons-nous arriver à atteindre notre objectif?
R. D'abord, en étant convaincus que la chose est possible; des gens qui n'ont pas confiance en eux-mêmes sont battus à l'avance et déjà voués au fiasco.
63. Q. Mais \$35,000.00 c'est une somme énorme pour des provinces où il n'y a que 46,000 Canadiens français (Alberta), 53,000 (Manitoba) 55,000 (Saskatchewan)?
R. C'est moins d'une piastre par individu.
64. Q. Mais il y en aura beaucoup qui ne comprendront pas la nécessité de donner une piastre, puis, il y a les enfants, enfin ceux qu'on ne pourra pas rejoindre?
R. Pour couvrir toutes ces objections, on a calculé que nous devrions, pour arriver, solliciter et obtenir une moyenne de \$10.00 par famille au moins.
65. Q. Mais c'est énorme, dix piastres par famille!
R. Ça paraît énorme mais ce n'est pas tant que cela. Grâce à la prospérité actuelle, cela ne paraîtra pas dans la bourse de nos gens.
66. Q. Ne paie-t-on pas moins que cela au gouvernement pour avoir tous les programmes qu'on veut?
R. On paie \$2.00 ou \$2.50 par année, ce qui fait bien plus que \$10.00 une fois pour toutes, et ce n'est que pour des programmes anglais. L'influence inestimable que les programmes de français auront sur notre survivance vaut infiniment plus que cela.
67. Q. Mais pourrons-nous obtenir \$10.00 de toutes nos familles?
R. Hélas non! Car il y en a qui ne comprennent pas suffisamment l'importance de la chose ou qui ont peur que ça ne marche pas.
68. Q. Que faire alors pour atteindre la moyenne de \$10.00 par famille?
R. Demander à ceux qui sont convaincus et qui peuvent le faire de donner davantage, par exemple \$100.00 en montant?
69. Q. Pensez-vous qu'il y en a beaucoup dans nos paroisses qui peuvent donner \$100.00?
R. D'après des calculs faits ici et là, on compte qu'il se trouve facilement une famille sur dix qui peut verser \$100. et qui le fera si on a le tour de lui demander \$100.00.